



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DRÔME

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2021-055

PUBLIÉ LE 15 MARS 2021

Sommaire

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2021-03-15-014 - Arrêté préfectoral portant NOMINATION DU COMPTABLE DE
L'Établissement public local administratif « La FAB TERRITORY » (1 page)

Page 3

26_Préf_Préfecture de la Drôme

26-2021-03-15-014

**Arrêté préfectoral portant NOMINATION DU
COMPTABLE DE L'Établissement public local
administratif « La FAB TERRITORY »**

*Arrêté préfectoral portant NOMINATION DU COMPTABLE DE L'Établissement public local
administratif « La FAB TERRITORY »*

**Préfecture de la Drôme
Direction des Collectivités, de la Légalité et des Etrangers
Bureau de l'Intercommunalité et du Contrôle Administratif
pref-budget-collectivites@drome.gouv.fr**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° EN DATE DU
PORTANT NOMINATION DU COMPTABLE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL ADMINISTRATIF « LA FAB TERRITORY »

LE PRÉFET DE LA DRÔME

VU les articles L.2221-2 à L.2221-10, R.2221-1, R.2221-53 à R.2221-62 du code général des collectivités territoriales ;
VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
VU l'arrêté préfectoral n°26-2020-12-30-001 du 31 décembre 2020 portant nomination du comptable de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Résidence la Pastourelle » ;
VU la délibération du 23 janvier 2020 de la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo, portant création d'un Établissement Public local Administratif (EPLA) « La Fab Territory (ou FabT) et approbation des statuts ;
VU les statuts de l'EPLA « La Fab Territory (ou FabT) » ;
VU l'avis favorable de Madame la Directrice départementale des finances publiques de la Drôme du 1^{er} mars 2021 ;
SUR proposition de Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Le trésorier de Valence Agglomération est nommé comptable de l'EPLA « La Fab Territory (ou FabT) ».

Article 2 : Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Drôme, Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques de la Drôme et Monsieur le Directeur de l'EPLA « La Fab Territory » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Drôme.

Fait à Valence, le 15 mars 2021
Pour le préfet et par délégation
La Secrétaire Générale,
Marie ARGOUARC'H

3 boulevard Vauban
26 030 VALENCE CEDEX 9
Tél. : 04 75 79 28 00
Mél. : prefecture@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr